

Assurance-chômage—Loi

● (1632)

J'aimerais vous citer un passage d'un discours prononcé le 20 avril 1971, quand la nouvelle loi a été adoptée, par le député de London East (M. Turner), qui est toujours député de cette circonscription. Il disait alors:

Je rappelle que l'on n'a proposé de rendre moins exigeantes les conditions donnant droit à l'assurance-chômage qu'après avoir consacré beaucoup de temps et d'étude à la motivation de l'individu, aux besoins du travailleur privé de salaire, et aux fluctuations constantes de notre société qui entraînent une transformation de la population active et donc de grands bouleversements chez les individus qui la composent. Les conclusions de ces études nous ont montré qu'il n'était pas possible de formuler des lignes directrices inflexibles permettant de déterminer exactement et rapidement qui a droit à ces prestations, mais il semble que dans les conditions actuelles nous devons réexaminer la question d'assurer aux travailleurs une certaine protection et de les aider. C'est à la lumière des objectifs que nous nous serons assignés que nous devons déterminer quelle période minimum de travail est nécessaire pour que l'assuré puisse toucher son assurance-chômage.

Dans ce discours, il parlait ensuite de la situation du chômeur et des problèmes qui se posent à toute personne qui se retrouve sans travail. Aujourd'hui, cette mentalité semble avoir complètement disparu de ce côté-là de la Chambre. Cette année, à une époque où les prestations de bien-être social, les pensions de vieillesse et les prestations pour accident de travail augmentent pour compenser la hausse du coût de la vie, c'est une réduction de 10 p. 100 de leurs prestations que le gouvernement offre aux chômeurs en cadeau de Noël. En l'occurrence, le gouvernement a adopté une mesure d'envergure pour lutter contre la pauvreté et maintenir le revenu des familles de ces travailleurs, hommes et femmes, et il a attiré l'attention de tous là-dessus.

Il est incroyable que le montant des prestations d'assistance augmentent alors que les prestations d'assurance-chômage diminuent. On peut maintenant retirer davantage des programmes d'assistance que des programmes d'assurance-chômage. Cela ne peut manquer d'inciter les gens à rester chez eux et à ne pas travailler. Peut-être est-ce ce que veut le gouvernement, que les femmes et les jeunes, qui travaillent souvent à temps partiel et qui n'accumulent pas suffisamment le nombre d'heures de travail pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage abandonnent l'assurance-chômage pour l'assistance. La voilà la philosophie du gouvernement.

M. Boulanger: C'est la démagogie du NPD.

M. Rae: Le député dit que c'est de la démagogie. Je ne crois pas que ce soit juste. Le député de Mercier (M. Boulanger) me traite de démagogue. Cette accusation est très injuste parce qu'à l'instar des archéologues, nous ne nous fions qu'aux faits concrets et nous voyons ici des traces, celles d'un dinosaure. Le gouvernement ne suit pas les traces de Bryce Mackasey, il suit celle des dinosaures.

Des voix: Oh, oh!

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Je demanderais aux députés de revenir à la motion dont la Chambre est saisie.

M. Rae: Si je me suis éloigné du sujet, monsieur l'Orateur, c'est à cause de certains députés de l'autre côté. Il suffit de jeter un coup d'œil aux principes qui ont inspiré cet article et d'autres articles pour se rendre compte que le bill est absolument illogique. Mais il constitue aussi une attaque réactionnaire contre les chômeurs à une époque où le monde entier reconnaît que le chômage n'est pas un problème que pour le travailleur en tant qu'individu, mais aussi pour la société.

Comme le gouvernement n'a pas encore décidé s'il s'agit d'un programme d'assurance, il doit résoudre le problème des prestations payées en trop. Le gouvernement fonde en partie le projet de loi sur le principe qu'il faudrait revenir à la notion d'assurance si l'on veut serrer quelque peu la vis. Toutefois, quand il dit qu'il entend recouvrer les prestations versées à des personnes qui gagnent plus de \$18,000 par année, il en fait un programme d'aide sociale en fonction des besoins de chacun. Si tel est le cas, le programme n'est conçu en fonction des besoins des Canadiens, car ceux-ci ont besoin de beaucoup plus que les \$240 proposés par le gouvernement.

Dans un rapport publié il y a deux semaines, le conseil de la planification sociale de Toronto affirme qu'une famille torontoise de quatre personnes a besoin de \$14,000 annuellement pour ne pas vivre dans la pauvreté. Le projet de loi ne tient pas compte de cette réalité. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) a proposé une mesure visant à accorder un crédit d'impôt aux familles dont le revenu annuel est inférieur à \$18,000. Voilà qui représentait un pas dans la bonne direction, mais le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Cullen) a tout gâché d'un trait de plume.

Le gouvernement actuel n'arrive pas à se décider et à définir sa position quant à la sécurité et au soutien du revenu. Il dit que nous prenons tout notre temps et que nous faisons obstruction à l'adoption de ce bill, et il a tout à fait raison. Nous employons tous les moyens dont nous disposons pour expliquer à la population du Canada que cette mesure ajoute à une pensée et à des objectifs incohérents des principes réactionnaires qu'il faut dénoncer. Nous avons chacun un style différent pour ce faire. Si le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) peut parler dans un style haut en couleurs, tant mieux pour lui, il n'en est que plus efficace.

Notre but cette semaine, tout comme au comité, n'est pas de parler pour nous écouter parler, mais d'essayer de faire comprendre aux Canadiens, qui sont peut-être embrouillés et perplexes et se demandent en quoi consistent exactement les abus du régime d'assurance-chômage, la véritable nature du régime, et de leur dire que les modifications proposées par le gouvernement—dont beaucoup sont appuyées par le parti conservateur—auront tout simplement pour résultat de diminuer le revenu des travailleurs canadiens et des Canadiens qui ne travaillent pas mais qui aimeraient bien avoir un emploi.

Le député de Vancouver Quadra (M. Clarke) a attaqué le Nouveau parti démocratique en disant que nous nous fichons pas mal des dépenses, de ceux qui payent ces programmes, et que nous aimerions voir tous les Canadiens en chômage et touchant des prestations d'assurance-chômage. Ce sont des fadaïses réactionnaires sans aucun fondement. Notre parti aimerait voir tous les Canadiens travailler. Il y a maintenant près d'un million de chômeurs au Canada, et même plus d'un million si l'on ne s'en tient pas aux chiffres donnés par le gouvernement. J'aimerais que ces gens puissent vivre convenablement. J'aimerais que le député du Vancouver Quadra nous dise à combien, selon lui, devrait s'élever le minimum vital et ce que représente une réduction de 10 p. 100 pour les gens qui vivent des prestations d'assurance-chômage. J'aimerais qu'il explique au député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) comment faire comprendre cela aux gens des provinces de l'Atlantique où le taux de chômage dépasse les 15 p. 100 et où les familles